

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et vie syndicale / Compte-rendu du CEF des 21 et 22 septembre 2021 **p.2** /
Compte-rendu AZF ; rassemblement, débat. **p.3** / Tract : « 5 octobre, une première étape !!! » **p.4** /

l'agenda



13 octobre 2021

**Journée d'étude
HYDROGÈNE**

**"L'hydrogène,
les enjeux de l'accès
à cette énergie."**

**16 et
17 octobre 2021**

**80^{ème} anniversaire
de la commémoration
des fusillés
de Châteaubriant**

Réunions paritaires à venir

12/10 Chimie : COPIL EDEC

13/10 Fabrication pharma à
façon : CPPNI

13/10 Plasturgie : CPNEFP

14/10 Chimie : CPPNI

14/10 Industrie Pharma :
CPPNI

14/10 Négoce : CPPNI

19/10 Pétrole : CPPNI

19/10 Pétrole : RPPO CPPNI

Droits et libertés



**'ordonnance n° 2021-
1214 du 22 septembre
2021 portant sur
l'adaptation de mesures
d'urgence en matière d'activité
partielle prolongé jusqu'au
31 décembre 2022 :**

- La garantie d'une indemnité horaire minimale pour les salariés à temps partiel et les salariés intérimaires, sous certaines conditions, mise en place depuis le premier semestre 2020 dans le cadre des mesures d'urgence exceptionnelles en matière d'activité partielle ;
- La suspension de la majoration de l'indemnité d'activité partielle en cas de formation des salariés placés en activité partielle ;
- La dispense pour l'employeur de recueillir l'accord des salariés protégés sur leur placement en activité partielle, dès lors que ce placement affecte tous les salariés de la même manière. ■

Orga et vie syndicale

La formation syndicale

L'efficacité, la force de la CGT reposent sur le nombre et l'investissement de ses syndiqués et sur leur capacité à agir collectivement dans un contexte d'affrontement d'intérêts opposés. Cela nécessite que tout syndiqué, dès son adhésion, se voit proposer un cursus de formation syndicale de la FNIC-CGT.

Des syndiqués formés sont des syndiqués outillés pour argumenter, mener la bataille des idées et la démarche syndicale revendicative de la FNIC-CGT, maîtriser leurs mandats et ainsi faire face aux combats qui les opposent au patronat.

Si la formation générale est assurée par les syndicats, les UL et les UD, la Fédération propose des formations en lien avec nos champs de syndicalisation et notre activité. Le plan de formation doit être élaboré en étroite collaboration avec les référents FNIC en région et répondre à deux objectifs principaux : répondre aux besoins des syndicats et des syndiqués ; favoriser la prise de responsabilité des militantes et militants. ■

Les chiffres

51 MILLIARDS

*C'est la somme des dividendes
que les entreprises s'apprêtent
à verser en 2021.*

80 MILLIONS

*C'est la somme totale due à
l'augmentation de 2 % du SMIC
mensuel pour 2,25 millions
de salariés.*



L'actualité du **MILITANT** des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Emmanuel Lépine**

Bimensuel - 1,06 euros

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité sociale



COMPTE RENDU DU CEF DES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2021



Comptes de la Fédération 2020 :

Présentation du réalisé 2020 par le Secrétaire à la politique financière.

La Commission financière de contrôle donne un avis favorable sur le réalisé 2020 de la Fédération.

Puis, l'expert-comptable donne quelques explications sur les méthodes et règles comptables et souligne que toutes les demandes formulées ont été honorées. Il rappelle les règles comptables applicables depuis la loi de 2008, avec l'obligation de publication annuelle des comptes, un des critères pour être une Organisation Syndicale représentative (règle qui s'applique à tous les syndicats statutaires). Il fait état du bon travail fourni par le service comptabilité lors du contrôle et le Commissaire aux comptes certifie les comptes 2020 sans aucune réserve.

Vote du CEF : à l'unanimité, le Comité Exécutif Fédéral adopte le rapport du secrétaire à la politique financière ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes et décide d'affecter l'excédent 2020 aux réserves de la Fédération.

Situation générale

Sur la situation internationale, en Afghanistan, les médias font passer l'occupation US comme une bénédiction. Les Américains ne sont jamais venus pour aider les Afghans à sortir de la misère ni de la domination génocidaire et patriarcale des Talibans. Ils sont venus pour piller et prendre pied à proximité de la Russie et surtout de la Chine, conformément à leur politique de domination mondiale.

La seule période où justement il y a eu des avancées sociales en Afghanistan fut l'époque où le pays était dirigé par les communistes.

En Palestine et à Cuba, les citoyens continuent de résister face à l'impérialisme, israélien et américain. Concernant la situation en France, la pandémie de Covid-19 a éclairé de manière saisissante les contradictions du mode de production capitaliste dans lequel nous vivons. En particulier, la contradiction d'un gouvernement pris entre ses choix économiques et les impératifs de santé des populations, le seul objectif des tenants du pouvoir étant le maintien de la production et du niveau de profits.

En France, face aux attaques, aux reculs que le capital inflige aux travailleurs, il nous faut organiser le rapport de force à partir de nos valeurs et de nos orientations, mettre en place un plan de mobilisation pour faire s'exprimer les travailleurs sur ce sujet et donner des perspectives aux salariés, ceci par le débat avec tous les salariés, afin de créer les conditions d'un 5 octobre comme le début d'une mobilisation forte et massive.

42^{ème} Congrès fédéral extraordinaire

Conformément à la décision du 41^{ème} congrès, d'organiser, dès que la situation le permettra, un Congrès extraordinaire sur les orientations de la Fédération, au vu de la situation sanitaire, le CEF valide la proposition de tenir le 42^{ème} congrès extraordinaire en présentiel du 21 au 24 mars 2022. Une délégation internationale sera présente. Les fiches revendicatives seront renvoyées aux syndicats. Les syndicats ayant déjà fait des amendements devront les renvoyer.

Fusillés de Châteaubriant

40 Camarades sont inscrits à la 80^{ème} commémoration des Fusillés de Châteaubriant des 16 et 17 octobre. Au vu de l'importance de cette cérémonie, le nombre de présents est largement en dessous de l'objectif que nous nous étions fixé.

Colloque Pétrole / Chimie

Le Colloque se déroulera du 24 au 26 novembre 2021. Les experts ont rendu leur travail, les groupes de travail politiques, vont se mettre en place. À ce jour le nombre d'inscrits est très insuffisant. La participation à ce Colloque concerne l'ensemble des branches de notre Fédération, et pas seulement la Chimie et le Pétrole.

Calendrier fédéral 2022

Le calendrier fédéral pour l'année 2022 a été validé avec la planification des réunions des CEF, SFE, du 42^{ème} Congrès extraordinaire du 21 au 24 mars, et l'AG de la Fédération le 06/09.

Congrès UGICT

Le Congrès se tient en même temps que le Colloque Chimie/Pétrole.

Le CEF estime que l'activité des syndicats pour la syndicalisation des TAMIC reste nécessaire et doit se développer. En revanche, cela ne doit pas se traduire par la structuration de cette activité sous la forme d'une organisation tenant congrès et dotée d'instances souveraines. De ce fait, à l'unanimité, le CEF décide qu'il n'y aura pas de délégation de la FNIC, ni de candidature à la Commission Exécutive de l'UGICT, exception faite d'une camarade renouvelant son mandat au secrétariat de l'UGICT. ■



AZF 20 ANS APRÈS : POUR UNE INDUSTRIE SÛRE ET RÉPONDANT AUX BESOINS

LE 21 SEPTEMBRE 2001,

une explosion dans l'usine TOTAL (aujourd'hui TOTALENERGIES) de AZF à Toulouse causait 31 morts, faisait plus de 20 000 blessés et détruisait des dizaines de milliers de logements.

Vingt ans plus tard, la FNIC-CGT a organisé un rassemblement à Toulouse avec la participation des associations de victimes et l'Union Départementale CGT 31. Dans l'intervention de la CGT était rappelé le long combat juridique mené contre la multinationale TOTAL qui a constamment, et aujourd'hui encore, cherché à échapper à ses responsabilités et à minimiser son implication.

**Rappelons-le ici :
le doute n'existe pas,
la justice a définitivement
tranché :
TOTAL est responsable
et coupable de l'accident
industriel d'AZF Toulouse,
de ses 31 morts et de ses
milliers de blessés.**

Après l'émotion du rassemblement du matin, la FNIC-CGT a organisé un débat public de deux heures l'après-midi, à la Bourse du Travail de Toulouse, avec la question centrale :

**20 ans après, un autre
AZF est-il possible ?
La réponse
est malheureusement
oui.**

Alors que le recours à la sous-traitance est l'une des causes majeures de l'accident, l'utilisation d'emplois précaires, de sous-traitants et de travailleurs détachés, surexploités, a gagné du terrain dans les entreprises, y compris dans les sites « Seveso ». En parallèle, les effectifs des exploitants, chargés de la surveillance ou de la sécurité (pompiers...), ont sans cesse été réduits.

L'omertà a gagné du terrain avec la loi sur le secret des affaires. Le Code de l'environnement a été affaibli par les coups de ciseaux des gouvernements successifs, Sarkozy, Hollande, Macron. Pour le Code du travail, la mesure la plus connue est la suppression des CHSCT, la réduction drastique du nombre de délégués, et des moyens pour réaliser une expertise.

Ces jours-ci, le gouvernement sort un projet de décret sur le risque chimique, en grand recul sur les textes actuels (voir le dossier de la Voix des Industries Chimiques 552).

**Pourtant, les solutions existent
pour des usines sûres et
non polluantes, elles étaient
connues et exprimées par la
CGT avant 2001.**

**Riverains et salariés des industries
veulent vivre et travailler sans
pollution, sans agression et sans
risquer leurs vies, ni leur santé.**

Pour certains, la solution est vite trouvée : on ferme les sites ici, et on délocalise le plus loin possible. Comme si dans les pays où les conditions sociales sont pires, où le souci environnemental est inexistant, les travailleurs et les riverains seront plus en sécurité !

**La France est massivement
urbanisée, nous avons besoin
d'industrie, mais pas celle à
la sauce capitaliste ! Celle qui
doit répondre aux besoins de
la population, des travailleuses
et travailleurs, dans des usines
sûres et non polluantes.**

**UNE INDUSTRIE DIVERSIFIÉE
ET POURVOYEUSE D'EMPLOIS
RECONNUS PAR DES
SALAIRES DE HAUT NIVEAU. ■**



p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement



5 OCTOBRE UNE PREMIÈRE ÉTAPE !!!

Les plus de 160 cortèges, et les dizaines de milliers de manifestants, de nombreux appels à la grève dans nos industries et dans toute la France le 5 octobre, ont démontré que nous devons continuer à amplifier le mouvement en allant débattre avec les travailleurs pour gagner et changer de société.

Car cette année encore, la rentrée sociale est marquée par la répression généralisée au nom du coronavirus. Pour le pouvoir, le prétexte sanitaire est une aubaine pour faire passer et accélérer les contre-réformes voulues par le patronat depuis des décennies, profitant et alimentant la division des travailleurs autour des questions sanitaires et sociétales.

Aux 100 000 salariés menacés de licenciement, le gouvernement répond par la réforme de l'assurance-chômage. Elle va baisser les allocations de plus de 1 million de personnes qui vivent déjà sous le seuil de pauvreté.

La peur du chômage reste la principale arme des patrons pour faire pression sur les niveaux des salaires. Les patrons privilégient toujours leurs profits au détriment d'une rémunération décente, reconnaissant la qualification et la compétence. Mais ils ne proposent que travailler plus, sans jamais aborder la question du salaire.

La mauvaise gestion sanitaire et la mise en place du passe-sanitaire ont fait prendre conscience à de nombreux exploités de la vraie nature de l'État : dominer, duper, réprimer.

Non l'État n'a jamais été neutre.

Pendant toute la crise sanitaire il s'est porté au secours des capitalistes, distribuant par milliards des aides accaparées par les grands groupes.

Sa politique est claire, d'un côté taper sur les chômeurs et de l'autre précariser et faciliter les licenciements, dans le privé comme dans le public. Et pour tous les autres, on veut faire croire qu'ils ont bien de la chance de garder leurs emplois. Nous devrions nous satisfaire de conditions de travail toujours plus dégradées, d'horaire infernaux et d'un salaire de misère. Et tandis que les salaires baissent ou stagnent pour les plus chanceux, les dépenses, elles, ne cessent d'augmenter, à l'image du prix du gaz qui augmente de 12 % juste avant le début de l'hiver.

C'est bien pour cela qu'une augmentation des salaires et leur prise en compte dans le calcul de nos retraites est indispensable.

La loi du capital s'impose à tous, avec toujours plus d'exploitation, de travail gratuit, de chômage, de précarité, de conditions de travail de plus en plus dures.■

***ACTIFS DU SECTEUR PRIVÉ OU PUBLIC,
PRÉCAIRES ET CHÔMEURS,
JEUNES ET RETRAITÉS,***

**METTONS AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ MILITANTE LE DÉBAT AVEC LES TRAVAILLEURS
POUR NOUS INSCRIRE DANS UN PLAN DE LUTTE
POUR UNE RUPTURE AVEC LE SYSTÈME CAPITALISTE OU LA COURSE AUX PROFITS,**

**qui jette à la rue des milliers de licenciés,
sacrifie la jeunesse, dérègle le climat,
et nourrit la militarisation et les guerres.**